

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 mai 2020

## Délibération CA\_20200511\_005

**Marchés de contrôles techniques, de maintenance préventive et curative, de remorquage, de prestations de carrosserie, de peinture et de nettoyage du parc des véhicules du SDIS 36 : approbation du dossier de consultation et autorisation de lancement de la consultation.**

**VOTE : adopté à l'unanimité**

**4 membre(s) étant absent(s)**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le dossier de consultation des entreprises ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>.** Le dossier de consultation des entreprises, ci-annexé, relatif aux marchés de contrôles techniques des véhicules supérieurs à 3,5 tonnes, de maintenance préventive et curative, de remorquage et de prestations de carrosserie, de peinture et de nettoyage du parc de véhicules du SDIS 36 est approuvé.

**Article 2.** Le président du conseil d'administration est autorisé à organiser la consultation des entreprises. La procédure d'appel d'offres ouvert est retenue.

**Article 3.** En cas d'appel d'offres infructueux et dans l'hypothèse où le dossier de consultation ne serait pas modifié, le président du conseil d'administration sera autorisé, pour chacun des lots de ce marché, à :

- engager une procédure adaptée (article L2123-1 du code de la commande publique) si les conditions de l'article R2123-1 du code de la commande publique sont réunies;

- engager une nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert si les conditions de l'article R2123-1 du code de la commande publique ne sont pas réunies.

**Article 4.** Le marché n°2017-07-07 passé avec l'Entreprise CHATEAUROUX POIDS LOURDS - devenue ÉTABLISSEMENT DOURS et relatif au remorquage des véhicules supérieurs à 3,5 tonnes, ne sera pas reconduit à l'issue de l'année en cours (le 31 juillet 2020).

**DESCOUT Serge**